



Nous, Sylvain Bataille, Évêque de Saint-Étienne,
par la grâce de Dieu et l'autorité apostolique du Saint-Siège,

considérant la bulle d'indiction du Pape François pour le Jubilé ordinaire de l'année 2025, daté du 9 mai 2024, et la note de la Pénitencerie apostolique du 13 mai 2024 sur l'indulgence plénière concédée durant le Jubilé ordinaire de l'année 2025, **décrétons** ce qui suit :

1. **Le Jubilé diocésain sera inauguré le dimanche 5 janvier 2025, en la fête de l'Épiphanie**, par la lecture du message de l'Évêque pour l'ouverture de l'Année sainte 2025, dans toutes les messes du samedi soir et du dimanche. Les cloches seront sonnées au moment de la lecture de cette Lettre.
2. Le sommet de l'année jubilaire dans le diocèse de Saint-Étienne sera la **fête diocésaine du dimanche 12 octobre 2025**, à laquelle tous les catholiques du diocèse seront invités et qui sera largement ouverte, dans une perspective festive, ressourçante et missionnaire.
3. Pour préparer cette fête dans une perspective missionnaire, un « **Parcours Espérance** » à vivre en **fraternités** sera proposé en quatre rencontres pendant le Carême et le temps pascal. J'appelle tous les catholiques du diocèse, non seulement à y participer, mais aussi à y inviter d'autres personnes de leur entourage.
4. Je recommande le **pèlerinage à Rome** à tous les catholiques qui en ont la possibilité, pour passer les quatre portes saintes dans les basiliques majeures.
5. Dans le diocèse de Saint-Étienne, nous aurons **quatre églises jubilaires** pour des pèlerinages personnels, paroissiaux, ou avec tout autre groupe : la cathédrale Saint-Charles, la collégiale Notre-Dame d'Espérance de Montbrison, le Sanctuaire Notre-Dame de l'Hermitage de Noirétable et le Sanctuaire Notre-Dame de Valfleury.
6. Un **parcours jubilaire** sera proposé dans ces quatre lieux pour vivre **l'indulgence**, selon les directives romaines. Cette grâce pourra aussi être reçue de façon adaptée, à leur domicile, pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, ainsi que le jour de la fête diocésaine pour tous les participants qui le souhaiteront. On encouragera aussi les fidèles à recevoir la grâce de l'indulgence pour des défunts. Je demande aux prêtres du diocèse de Saint-Étienne de se rendre particulièrement disponibles pour célébrer le sacrement de la réconciliation tout au long de cette Année sainte.
7. **La prière jubilaire du diocèse de Saint-Étienne** pourra être récitée tout au long de l'année.
8. **L'année jubilaire se conclura dans notre diocèse le 26 décembre 2025**, en la fête de saint Étienne.
9. En cette année 2025, nous célébrons les 1700 ans du Concile œcuménique de Nicée, où les Églises se sont réunies pour exprimer la foi chrétienne et en particulier la divinité de Jésus-Christ. Dans un esprit œcuménique, j'invite toutes les paroisses du diocèse à privilégier l'usage du **Symbole de Nicée-Constantinople lors des messes dominicales**, tout au long de cette Année sainte.

Donné à Saint-Étienne le 8 décembre 2024,
en la fête de l'Immaculée Conception.



P. BRUNO MARTIN
Chancelier



+ SYLVAIN BATAILLE
Évêque de Saint-Étienne